

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous à votre association provinciale de golf ou à Golf Canada ou consultez l'édition 2016 du *Manuel de handicap de Golf Canada*.



Golf Canada

1333 Dorval Drive, Suite 1
Oakville, ON L6M 4X7
T : 800.263.0009 p. 399 F: 905.845.7040
C : membres@golfcanada.ca W : www.golfcanada.ca

Golf Québec

www.golfquebec.org
514.252.3345

Golf Nouveau-Brunswick

www.golfnb.ca
877.833.4662

British Columbia Golf

www.britishcolumbiagolf.org
888.833.2242

Alberta Golf

www.albertagolf.org
403.236.4616

Golf Saskatchewan

www.golfsaskatchewan.org
306.975.0850

Golf Manitoba

www.golfmanitoba.mb.ca
204.925.5730

Golf Association of Ontario

www.gao.ca
905.852.1101

Nova Scotia Golf Association

www.nsga.ns.ca
902.468.8844

PEI Golf Association

www.peiga.ca
902.393.3293

Golf Newfoundland Labrador

www.golfnl.ca
709.364.3534



Les fonctions et responsabilités
du Comité du handicap

Le rôle du Comité du handicap

Le *facteur de handicap* jouit d'une très haute considération au Canada à titre de mesure fiable de l'habileté potentielle d'un joueur. Seuls les clubs de golf en règle auprès de leur association provinciale et auprès de Golf Canada ont le droit d'utiliser le *Système de handicap* et de fournir des *facteurs de handicap* à leurs membres. Un *facteur de handicap* n'est valide que s'il a été calculé en conformité avec le *Système de handicap* et si le golfeur est un membre en règle de Golf Canada et de son association provinciale de golf. Le *facteur de handicap* d'un joueur sert à des fins de conversion au *handicap de parcours*, qui détermine le nombre de coups qu'un joueur reçoit selon les jalons de départ qu'il choisit.

Votre comité exécute les procédures prévues au *Système de handicap* de façon à rendre le golf agréable à tous les membres. La tâche qui incombe au *Comité du handicap* d'assurer une compétition loyale et équitable est d'une importance primordiale. Les joueurs de votre club comptent sur vous pour :

- connaître le *Système de handicap*
- faire connaître le *Système de handicap* aux joueurs
- appliquer consciencieusement le *Système de handicap* à votre club

Lire le Manuel de handicap

Chaque club membre de Golf Canada recevra un exemplaire du Manuel de handicap. Pour obtenir des exemplaires additionnels, contactez Golf Canada au 1-800-263-0009 poste 283. Pour télécharger le manuel en format PDF, visitez golfcanada.ca. L'autorisation donnée à votre club de fournir des *facteurs de handicap* à vos membres dépend de l'application de toutes les procédures du *Système de handicap*.

Faire connaître le système aux joueurs

La façon dont on communique aux joueurs les responsabilités qui leur incombent dans l'application du *Système de handicap* influence grandement la manière dont ils se conformeront aux dispositions de ce

système. Par conséquent, un *Comité du handicap* efficace fera en sorte de fournir continuellement aux joueurs la formation et les renseignements dont ils ont besoin.

Faire parvenir un avis tous les ans

Organisez un séminaire avant le début de la saison ou faites parvenir chaque année un avis. L'avis doit comprendre des renseignements particuliers à votre club, tels l'endroit où les scores doivent être retournés, la façon dont les cartes de handicap sont produites, et la durée de toute saison inactive.

De plus, l'avis doit expliquer les responsabilités fondamentales qui incombent à chaque joueur dans l'application du *Système de handicap*, y compris :

- Comment rajuster un *score brut* pour fins de handicap ;
- Quels scores il convient d'inscrire;
- Comment inscrire des scores corrigés pour tenir compte de parties informelles, des scores réalisés dans des tournois ou sur des parcours différents du parcours habituel;
- Une liste de toutes les politiques du *Comité du handicap*;
- Les pouvoirs dont dispose le *Comité du handicap* pour rectifier le handicap;
- Les pénalités imposées aux joueurs qui omettent de soumettre leurs scores.

Afficher les tableaux et les évaluations

Tableaux de handicap de parcours – Un joueur doit consulter le *Tableau de handicap de parcours* pour convertir son *facteur de handicap* au *handicap de parcours* selon les jalons de départ qu'il utilise. Ces tableaux, fondés sur les *évaluations Slope* de Golf Canada, sont fournis aux clubs de golf par leur association provinciale de golf. Le comité est chargé d'afficher ces tableaux dans la boutique du pro ou dans le pavillon et d'en disposer des exemplaires sur le premier tertre de départ ou près de celui-ci sur chacun des parcours du club. Pour obtenir des feuilles additionnelles, contactez membres@golfcanada.ca.

Évaluation de parcours et évaluation Slope – L'évaluation de parcours et

l'*évaluation Slope* pour chaque ensemble de jalons doivent figurer sur la carte de score du club et être affichées à un emplacement bien en vue au club. Un joueur doit connaître ces évaluations pour soumettre ses scores. Les évaluations, la date de la partie, le nom du joueur et le *score corrigé* et le *type de score* constituent l'inscription complète d'un score pour fins de handicap.

Appliquer le système

Une tâche importante du *Comité du handicap* consiste à s'assurer que tous les scores admissibles pour fins de handicap sont inscrits et accessibles à la révision par les pairs.

Faciliter l'inscription des scores

En règle générale, l'endroit pour inscrire les scores réalisés sur tous les parcours, soit au club ou ailleurs, doit être pratique pour faciliter autant que possible la tâche aux joueurs qui s'y acquittent après chaque partie. Les scores enregistrés doivent être facilement accessibles à tous les membres pour révision par les pairs.

Dans le cas des clubs utilisant le Centre de scores Golf Canada, les scores peuvent être affichés en ligne à golfcanada.ca ou au kiosque du club.

Distribuer les cartes de membre



Chaque membre de votre club devrait recevoir, au début de la saison, une carte de membre de Golf Canada/association provinciale. Chaque membre peut se servir de cette carte pour afficher son plus récent *facteur de handicap* sur son téléphone intelligent. Assignez un ou deux membres du *Comité du handicap* pour qu'ils vérifient et certifient les facteurs de handicap. Chaque club peut demander des cartes pour ses membres en visitant golfcanada.ca/cartes ou en envoyant un courriel à membres@golfcanada.ca.

Mesures à prendre si un joueur n'affiche pas ses scores

Le *facteur de handicap* est ajusté à la hausse ou à la baisse si un joueur ne soumet pas tous ses scores admissibles ou s'il ne respecte pas d'une manière ou d'une autre l'esprit du *Système de handicap*. Le *Comité du handicap* détermine l'ampleur de la sanction.

Il est équitable d'inscrire le score réussi ou un *score punitif* lorsqu'un joueur néglige d'enregistrer un score.

Le manuel explique les mesures discrétionnaires à prendre si un joueur n'inscrit pas un score (Section 8-4). Dans le cas où un joueur fait systématiquement défaut de se conformer aux dispositions du *Système de handicap*, le comité peut lui retirer son *facteur de handicap*.

Collaborer avec les autres comités

Le *Comité du handicap* devrait donner des directives au capitaine du club, aux officiels et aux autres comités du club sur les questions relevant du *facteur de handicap* :

- L'attribution de coups de handicap à chaque trou du parcours en conformité avec les directives du *Système de handicap*;
- La détermination de la normale;
- La préparation du parcours;
- Le maintien de la difficulté que présente le parcours aux joueurs;
- La vérification des *facteurs de handicap*.

De plus, le *Comité du handicap* devrait analyser les résultats des compétitions et prendre les mesures qui s'imposent si les scores nets semblent exceptionnels.

Un dernier mot à propos du manuel

Le *Comité du handicap* est chargé de nombreuses autres responsabilités et plusieurs autres procédures le concernent. Les unes et les autres sont exposées en détail dans la Section 8 du *Manuel de handicap de Golf Canada*. Le manuel a été mis à jour pour 2016 et il est remis à jour et réédité tous les deux ans. Assurez-vous que le *Comité du handicap* de votre club utilise la dernière édition.